

Consignes pour l'organisation des concours

Le club organisateur devra mettre à disposition :

- Du gel hydroalcoolique :
 1. Pour les concurrents : à l'entrée et à la sortie du terrain
 2. Pour le jury et Hommes d'agrées : au secrétariat situé sur le terrain
 3. Pour les HA : dans leur local
- Des lingettes désinfectantes : au secrétariat sur le terrain
- Des masques pour les bénévoles dans le cas où la distanciation sociale d'1mètre ne peut être respecté.

A faire appliquer durant le concours :

- Les conducteurs et le commissaire devront :
 1. utiliser le gel hydroalcoolique mis à leur disposition à l'entrée et à la sortie du terrain
 2. respecter les décisions gouvernementales de la distanciation sociale, ne pas se serrer la main et rester à 1m
- Les HA et les Hommes d'agrées devront :
 1. Après chaque chien utiliser le gel hydroalcoolique ainsi que désinfecter les accessoires utilisés (panier, bâton, pistolet) à l'aide de lingettes désinfectantes.

Précisions concernant le règlement :

- Positions : le commissaire devra se tenir à 1m pour annoncer l'ordre des positions ou sinon mettre un masque
- Défense du Conducteur : l'HA devra s'arrêter au maximum à 1 mètre du conducteur et le saluer sans serrer la main.
- Recherche : le conducteur lors du désarmement pourra se positionner soit à 1m, soit à 3m de l'HA.